

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC TENUE LE MERCREDI 11 JUIN 2025, À 17 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES 233, BOULEVARD FRONTENAC OUEST, THETFORD MINES.

Sont présents à cette séance :

Adstock / M. Pascal Binet
Beaulac-Garthby / M. Gilles Drolet
Disraeli Ville / M. Charles Audet
Irlande / M. François-Pierre Nadeau
Kinnear's Mills / M. Marquis Bédard
Paroisse Disraeli / Mme Jacynthe Patry
Saint-Adrien-d'Irlande / Mme Jessika Lacombe
Saint-Fortunat / M. Denis Fortier
Saint-Jacques-de-Leeds / Mme Andréa Gosselin
Saint-Jacques-le-Majeur / M. Steven Laprise
Saint-Jean-de-Brébeuf / Richard Labbé
Saint-Joseph-de-Coleraine / M. Gaston Nadeau
Saint-Julien / Francis Lehoux
Saint-Pierre-de-Broughton / Mme Francine Drouin
Sainte-Clotilde-de-Beauce / M. Gérald Grenier
Sainte-Praxède / Jean-François Roy
Thetford Mines / M. Marc-Alexandre Brousseau
Thetford Mines / Représentant

Est/sont absents à cette séance :

East Broughton / M. Jean-Benoît Létourneau
Sacré-Cœur-de-Jésus / M. Guy Roy

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte sous la présidence de M. Marc-Alexandre Brousseau, préfet et maire de la Ville de Thetford Mines. M. Rick Lavergne, directeur général, et Mme Gina Turgeon, directrice de l'aménagement et de l'environnement, assistent également à la rencontre. Mme Josée Perreault remplace M. Michel Verreault, représentant de la Ville de Thetford Mines. M. Jean-Paul Grondin remplace le maire d'East Broughton.

2025-06-10352

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
 - 3.1 - Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025**
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 4.1 - Comptes payés et VISA**
 - 4.2 - Réorganisation des postes au sein du service d'aménagement**
 - 4.3 - Représentant de la MRC des Appalaches à l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt de la Chaudière**
 - 4.4 - Reddition de comptes PAGIEPS pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025**
 - 4.5 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 228 modifiant le R225 sur la répartition des quotes-parts**
 - 4.6 - Embauche secrétaire-réceptionniste**

- 4.7 - Fermeture estivale des bureaux de la MRC
- 5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 5.1 - Émission des certificats de conformité
 - 5.1.1 - PPCMOI n° 2025-297 TM - Ville de Thetford Mines
 - 5.1.2 - Règlement n° 25-265 amendant le règlement de zonage n° 47 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
 - 5.1.3 - Règlement n° 25-263 abrogeant le règlement de permis et certificats n° 49 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
 - 5.2 - Bilan des constructions résidentielles en zone agricole (article 59)
- 6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 - 6.1 - Rapport d'activités FRR2 partie 1 (janvier à mars 2025)
 - 6.2 - Rapport d'utilisation des sommes FRR3 Signature innovation
 - 6.3 - Fonds d'appui aux fêtes et festivals
 - 6.4 - Programme DÉPART - Avis de la MRC
 - 6.4.1 - DÉPART Convoyeur Continental (2e projet) - Thetford Mines
 - 6.4.2 - DÉPART Industries Fournier (2e projet) - Thetford Mines
 - 6.4.3 - DÉPART Verger Custeau - Kinnear's Mills
- 7 - CORRESPONDANCE
 - 7.1 - Mise en demeure - Réhabilitation urgente du cours d'eau obstrué et remplacement du ponceau - Adstock
 - 7.2 - Demande de contribution financière - MCDC
 - 7.3 - RénoRégion
- 8 - AFFAIRES NOUVELLES
 - 8.1 - Tour des comités
 - 8.2 - Demande d'appui liée à la nouvelle ligne 315 KV d'Hydro-Québec
 - 8.3 - Engagement de la MRC à participer au projet de mise en place de la collecte et la gestion des boues de fosses septiques - FRR4
 - 8.4 - Le Cantonnier 25e anniversaire
- 9 - PÉRIODE DE QUESTION
- 10 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES
- 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

3 - PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

2025-06-10353

3.1 - Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025

Il est proposé par M. Gaston Nadeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2025.

Adoptée

4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2025-06-10354

4.1 - Comptes payés et VISA

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes payés par chèque ou virement et la liste des comptes payés par la carte VISA, telles que présentées par le directeur général, portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2025.

Adoptée

2025-06-10355

4.2 - Réorganisation des postes au sein du service d'aménagement

Il est proposé par M. Gilles Drolet et résolu unanimement d'autoriser les créations et les conversions de postes au sein du service d'aménagement:

- Création d'un poste-cadre en développement durable (responsable des dossiers relatifs à l'environnement tels Plan climat et son plan d'action, PRMHH, PADF);
- Transformation et ajustement de certaines tâches des postes du service d'aménagement, environnement et développement.

Adoptée

2025-06-10356

4.3 - Représentant de la MRC des Appalaches à l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt de la Chaudière

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement de reconduire la nomination de M. Raymond Cimon comme représentant de la MRC des Appalaches au conseil d'administration de l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt de la Chaudière pour un mandat de 2 ans.

Adoptée

2025-06-10357

4.4 - Reddition de comptes PAGIEPS pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement d'accepter la reddition de comptes du PAGIEPS pour la dernière année financière, soit du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Adoptée

2025-06-10358

4.5 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 228 modifiant le R225 sur la répartition des quotes-parts

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par M. Denis Fortier à l'effet qu'un règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure du conseil des maires de la MRC des Appalaches, afin de définir les nouvelles modalités de répartition de la quote-part pour les contributions aux organismes de services sociaux et pour le transport adapté. Ce règlement portera sur la répartition des quotes-parts et modifiera le règlement 225.

PROJET DE RÈGLEMENT 228

Attendu que le Règlement n° 225, adopté par le conseil de la MRC des Appalaches le 27 novembre 2024, vise à déterminer les critères de répartition des quotes-parts de la MRC pour le financement des activités de l'organisme;

Attendu le besoin d'établir la manière de répartir la quote-part pour les contributions aux organismes de services sociaux consenties par le conseil de la MRC;

Attendu le besoin de modifier la manière de répartir la quote-part relative au transport adapté afin que le partage des coûts soit plus équitable;

En conséquence, il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement :

- De modifier le tableau de l'article 1 du Règlement 225 pour ajouter les critères de répartition des contributions aux organismes de services sociaux et modifier ceux du transport adapté;
- De retirer l'article 2 concernant les autres dépenses éventuelles;

- D'adopter le projet de Règlement n° 228 intitulé « RÉGLEMENT DE RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS 2026 ».

Adoptée

2025-06-10359

4.6 - Embauche secrétaire-réceptionniste

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement d'embaucher madame Mariem Ncir au poste de secrétaire-réceptionniste au bureau de la MRC. Son entrée en fonction est prévue le 16 juin 2025 (classe 7, échelon 5).

Adoptée

2025-06-10360

4.7 - Fermeture estivale des bureaux de la MRC

Il est proposé par M. Richard Labbé et résolu unanimement que les bureaux de la MRC et de la SDE soient fermés au public les vendredis à midi, à partir de la semaine du 15 juin jusqu'à la semaine du 24 août 2025, inclusivement.

Adoptée

5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 - Émission des certificats de conformité

2025-06-10361

5.1.1 - PPCMOI n° 2025-297 TM - Ville de Thetford Mines

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Thetford Mines, lors de sa séance du 20 mai 2025, a adopté la résolution n° 2025-297 TM visant à autoriser un projet particulier pour permettre l'usage 24 «construction et travaux publics» à certaines conditions, sur un emplacement situé au 1529, rue Saint-Désiré;

ATTENDU QUE la Ville a transmis à la MRC ladite résolution le 21 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de déclarer la résolution n° 2025-297 TM de la Ville de Thetford Mines conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard de ladite résolution.

Adoptée

2025-06-10362

5.1.2 - Règlement n° 25-265 amendant le règlement de zonage n° 47 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, lors de sa séance du 2 juin 2025, a adopté le règlement n° 25-265 amendant le règlement de zonage n° 47 concernant diverses normes dont notamment les marges de recul, les constructions accessoires, les usages complémentaires aux usages résidentiels et l'obligation de plantation d'arbres sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a transmis à la MRC ledit règlement le 4 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Paul Grondin et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 25-265 de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-06-10363

5.1.3 - Règlement n° 25-263 abrogeant le règlement de permis et certificats n° 49 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, lors de sa séance du 3 février 2025, a adopté le règlement n° 25-263 abrogeant le règlement sur les permis et certificats n° 49 pour mettre à jour le nouveau règlement administratif en matière d'urbanisme concernant diverses normes en lien avec les permis et certificats ainsi que la tarification sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a transmis à la MRC ledit règlement le 13 février 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Drolet et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 25-263 de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-06-10364

5.2 - Bilan des constructions résidentielles en zone agricole (article 59)

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches doit produire à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le bilan annuel des nouvelles constructions en zone agricole;

ATTENDU QUE l'article 59 est en vigueur depuis le 23 janvier 2013 sur le territoire;

ATTENDU QUE, au total, 246 nouvelles constructions résidentielles ont été réalisées en zone agricole depuis 2013;

ATTENDU QUE, du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, 13 nouvelles constructions résidentielles ont été réalisées sur le territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Labbé et résolu unanimement de déposer ladite compilation au présent conseil et d'en transmettre une copie au dossier 373059 de la CPTAQ ainsi qu'à la fédération locale de l'UPA.

Adoptée

6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2025-06-10365

6.1 - Rapport d'activités FRR2 partie 1 (janvier à mars 2025)

Il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement d'adopter le rapport d'activités du Fonds régions et ruralité, volet 2, partie 1, pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2025.

Adoptée

2025-06-10366

6.2 - Rapport d'utilisation des sommes FRR3 Signature innovation

Il est proposé par M. Gaston Nadeau et résolu unanimement d'accepter le rapport d'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité, volet 3, entente Signature innovation. Le rapport présenté expose les montants engagés et dépensés entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025 et fait partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée

2025-06-10367

6.3 - Fonds d'appui aux fêtes et festivals

Il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement d'accepter le financement de onze événements sur le territoire de la MRC des Appalaches, tels qu'identifiés dans le tableau présenté.

Adoptée

2025-06-10368

6.4 - Programme DÉPART - Avis de la MRC

2025-06-10369

6.4.1 - DÉPART Convoyeur Continental (2e projet) - Thetford Mines

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de la MRC pour le 2^e projet du promoteur Convoyeur Continental et Usinage Itée soumis dans le cadre du Programme Départ.

Adoptée

2025-06-10370

6.4.2 - DÉPART Industries Fournier (2e projet) - Thetford Mines

Il est proposé par M. Richard Labbé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de la MRC pour le 2^e projet du promoteur Les Industries Fournier inc. soumis dans le cadre du Programme Départ.

Adoptée

2025-06-10371

6.4.3 - DÉPART Verger Custeau - Kinnear's Mills

Il est proposé par M. Francis Lehoux et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de la MRC pour le projet du promoteur Verger Custeau s.e.n.c. soumis dans le cadre du Programme Départ.

Adoptée

7 - CORRESPONDANCE

7.1 - Mise en demeure - Réhabilitation urgente du cours d'eau obstrué et remplacement du ponceau - Adstock

Ce point est soumis à titre informatif. Des suivis sont déjà entrepris avec la Municipalité d'Adstock ainsi qu'auprès du groupe de citoyens concernés.

2025-06-10372

7.2 - Demande de contribution financière - MCDC

Il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement de soutenir financièrement l'organisme Corporation de la communauté d'expression anglaise de Mégantic (MCDC) à la hauteur de 1 500 \$ pour l'année 2025.

Adoptée

7.3 - RénoRégion

Ce point est soumis à titre informatif. La MRC des Appalaches disposera de la somme de 288 400 \$ dans le cadre du programme RénoRégion 2025-2026.

8 - AFFAIRES NOUVELLES

8.1 - Tour des comités

UMQ congrès 2025 : 14 au 17 mai 2025
Comité RH : 21 mai 2025
Tarmaq : 22 mai 2025
Minéro : 20 mai 2025

Tournée des municipalités : St-Julien 21 mai et St-Jean-de-Brébeuf 5 juin
Rencontre explicative RCI (dg et inspecteurs) : 22 mai
Ligne HQ : 26 mai 2025
Portes ouvertes HQ : St-Jean-de-Brébeuf 26 mai et Kinnear's Mills 27 mai
Rencontre finalisation conventions projet Broughton : 28 mai
AMRC : 28 et 29 mai 2025
Vision énergie MEIE : 30 mai 2025
CDAA/Adstock : 4 juin 2025
Milieux de vie en action : 6 juin 2025

2025-06-10373

8.2 - Demande d'appui liée à la nouvelle ligne 315 KV d'Hydro-Québec

ATTENDU l'annonce d'Hydro-Québec de construire une ligne aérienne de 315 KV entre St-Adrien-d'Irlande et le Bas-St-Laurent;

ATTENDU QUE la zone d'étude prévoyant un éventuel tracé risque fort bien de devoir traverser d'importantes zones d'éraiblières en exploitation, notamment sur le territoire de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton;

ATTENDU les préoccupations des producteurs acéricoles et des propriétaires potentiellement touchés exprimées lors des portes ouvertes organisées par Hydro-Québec;

ATTENDU l'importance de l'acériculture pour le territoire des Appalaches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement que la MRC des Appalaches soutienne les préoccupations des acériculteurs exprimées par les municipalités concernées et demande à Hydro-Québec, par l'implantation de la nouvelle ligne 315 KV, de limiter au maximum les impacts sur les éraiblières, principalement sur le territoire des municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton.

Adoptée

2025-06-10374

8.3 - Engagement de la MRC à participer au projet de mise en place de la collecte et la gestion des boues de fosses septiques - FRR4

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de Beaulac-Garthby, Ville de Disraeli, Paroisse de Disraeli, Ste-Praxède, St-Joseph-de-Coleraine et Adstock désirent présenter un projet de mise en place de la collecte et la gestion des boues de fosses septiques via une entente visant la délégation de la compétence des municipalités vers la MRC dans le cadre du volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement ce qui suit :

QUE le conseil de la MRC des Appalaches s'engage à participer au projet de mise en place de la collecte et la gestion des boues de fosses septiques via une entente visant la délégation de la compétence des municipalités vers la MRC;

QUE le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

QUE le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée

8.4 - Le Cantonnier 25e anniversaire

Le maire de St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown sensibilise les élus à l'importance de soutenir le journal local. Le service des communications de la MRC fera un suivi à ce sujet.

9 - PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question n'a été posée.

10 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion du conseil des maires aura lieu le mercredi 9 juillet 2025.

2025-06-10375

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Jean-François Roy et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 17h24.

Adoptée

MARC-ALEXANDRE BROUSSEAU
PRÉFET

RICK LAVERGNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER